



# **REFERENTIEL PROFESSIONNEL (RP) DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE**

## **Guide Accompagnateur Touristique**

### **Niveau 4 (ancien niveau IV)**

<b>SIGLE</b> GAT	<b>Type de document</b> Référentiel Professionnel	<b>Code titre national équivalent</b> TP-01322	<b>Intitulé de la formation</b> Guide accompagnateur touristique	<b>Page 1/15</b>
---------------------	------------------------------------------------------	---------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	------------------

# Introduction

## Introduction

### Présentation de l'évolution du titre à finalité professionnelle

L'intitulé du titre à finalité professionnelle « Accompagnateur en tourisme » est renommé « Guide accompagnateur touristique » afin de valoriser l'activité de guidage sur des sites touristiques et de maintenir dans une moindre mesure l'accompagnement lié au secteur du voyage.

Le titre à finalité professionnelle comprend deux activités. L'activité « Etablir une prestation de visite touristique » couvre les compétences de conception d'offre de visites, conception de contenus et promotion de ces offres. La deuxième activité « Accompagner et guider des visiteurs touristiques » couvre les compétences de guidage et accompagnement sur une prestation de visite.

### Contexte de l'examen du titre à finalité professionnelle

La clientèle utilise internet de manière généralisée et peut s'informer facilement sur une destination, un monument, une histoire locale... Le métier de guide accompagnateur doit donc apporter une valeur ajoutée. Les compétences liées à la conception d'un programme et d'un contenu et celles liées à l'animation d'une visite intègrent ces nouvelles pratiques de visites guidées qui deviennent « animées », prennent la forme de causeries, de visites scénarisées, décalées, ludiques...

Le guide accompagnateur utilise de plus en plus les outils numériques comme supports de ses visites. Sa compétence numérique se retrouve dans la conception (vidéos, GPS...), la promotion (internet, applications...) et l'animation des visites (réalité augmentée, applications...).

L'accompagnement en autocar ou pédestre reste une composante du métier, et avec une tendance qui s'affirme sur les petits groupes, les déplacements doux, la multiplicité des visites et la convivialité que le guide accompagnateur se doit de favoriser. La compétence « accompagner les visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique » tient compte de ces évolutions.

L'importance actuelle de la protection de l'environnement est prise en compte dans les compétences transversales du titre et dans les savoir-faire de toutes les compétences. Le guide accompagnateur prône des valeurs environnementales, sociétales dans un but de durabilité des sites touristiques.

### Liste :

#### Anciennes Activités :

- Elaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique
- Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique

#### Nouvelles Activités:

- Etablir une prestation de visite touristique
- Accompagner et guider des visiteurs touristiques

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 2/15
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

### Vue synoptique de l'activité-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
<b>1</b>	Établir une prestation de visite touristique	1	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics
		2	Concevoir des contenus et supports pour des visites touristiques
		3	Promouvoir des visites auprès de différents publics
<b>2</b>	Accompagner et guider des visiteurs touristiques	4	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
		5	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 3/15
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

## FICHE ACTIVITÉ TYPE

### Guide accompagnateur touristique

#### Définition de l'activité type et des conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique fait découvrir un territoire et son patrimoine à différents publics, individuels ou groupes, lors de balades, de visites guidées, d'excursions ou de circuits.

Pour chaque public ciblé, il effectue des recherches documentaires ou de terrain afin d'élaborer un itinéraire ou d'appréhender un territoire ou un patrimoine, puis de documenter ses commentaires. Il détermine le ou les thèmes et modes d'animation de sa visite guidée et réalise les supports nécessaires en utilisant les médias adaptés aux visites et aux publics. Il rédige le programme technique de sa prestation pour une offre clients attractive.

Le guide accompagnateur touristique participe à la promotion des visites guidées en réalisant des supports de communication multimédia et en diffusant les informations via internet ou en présentant les offres directement aux publics dans l'établissement, à l'occasion d'évènements locaux ou sur les lieux de visite.

Il accompagne les différents publics tout au long de la prestation, en veillant à la sécurité et au confort des participants, en assurant la logistique, la médiation avec les éventuels prestataires et partenaires. Il peut avoir à gérer les aspects financiers, contractuels et règlementaires. Il adapte la prestation aux aléas et contraintes et s'assure de la qualité de la visite et de la satisfaction des participants.

Le guide accompagnateur utilise l'anglais au niveau B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence des langues). Une seconde langue étrangère peut être requise dans certains contextes.

Il travaille sous la responsabilité d'un responsable d'établissement touristique. En général, il exerce ses activités seul lors de l'accompagnement et souvent en équipe pour l'élaboration et la préparation de la prestation.

Le guide accompagnateur touristique travaille en tant que salarié avec différents types de contrat (le contrat indéterminé, le contrat annualisé, des contrats de courte durée ou de saisonnier) ou en qualité d'auto entrepreneur. Il exerce son emploi pour le compte d'une entreprise d'accueil sur site touristique, un office de tourisme, une structure d'hébergement, un autocariste ou un organisateur de voyages.

Les horaires de travail sont irréguliers et soumis aux contraintes des organisations logistiques des prestations. Il est amené à effectuer de nombreux déplacements sur des courtes et longues distances et sur des durées variables dans le respect du droit du travail et des conventions collectives.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Site de visite
- Musée privé
- Office de tourisme
- Village vacances
- Résidence de tourisme
- Camping
- Prestataire touristique
- Autocariste
- Tour operateur
- Agence de voyage (émettrice, réceptive)

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Guide accompagnateur
- Guide touristique

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 4/15

- Guide nature
- City guide
- Accompagnateur séjours linguistiques
- Guide polyvalent
- Animateur découverte
- Animateur excursions
- Conducteur guide
- Accompagnateur de voyages

**Réglementation d'activités national équivalent** (le cas échéant)

Sans objet

**Equivalences avec d'autres certifications** (le cas échéant)

Sans objet

**Liste des activités types et des compétences professionnelles**

**1. Établir une prestation de visite touristique**

Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.  
 Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques  
 Promouvoir des visites auprès de différents publics

**2. Accompagner et guider des visiteurs touristiques**

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique  
 Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique

**Compétences transversales de l'activité**

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme  
 Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement patrimonial, naturel et touristique  
 Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique  
 Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique

**Niveau et/ou domaine d'activité national équivalent**

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)  
 Convention(s) : (Nomenclature de 1969) : IV  
 Code(s) NSF national équivalent : 334 t –accueil, hôtellerie tourisme  
 Code(s) NSF :  
 334t - Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

**Fiche(s) Rome de rattachement**

G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 5/15

## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### Établir une prestation de visite touristique

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique élabore une prestation de visite et contribue à l'élaboration du programme. Il assure la promotion des visites ou animations auprès du public. Il valorise ces prestations par des supports documentés ou numériques.

En fonction du public ciblé, il étudie les sites touristiques, les lieux remarquables, les offres des prestataires et décèle leurs potentialités. Il détermine un itinéraire et la nature de la prestation qu'il va proposer (balades, promenades, visites guidées, excursions, circuits...). Il imagine la ou les formes de la prestation (causerie, atelier(s), visite(s) interactive(s), ludique(s), scénarisée(s)...) et définit une durée. Il rédige un programme technique et une offre client incluant ses prestations et celles d'éventuels partenaires.

Le guide accompagnateur organise et met en place la promotion du programme, y compris en anglais, auprès du public sur le lieu de la visite (zone accueil et zone boutique), lors de réunions d'information ou d'évènements touristiques locaux. Il diffuse également des informations sur les réseaux sociaux et les blogs.

Le guide accompagnateur effectue des recherches sur le ou les sujets à traiter. Il conçoit des supports physiques et numériques en fonction des approches souhaitées (sensorielle, scientifique, artistique...) permettant le faire voir, le faire comprendre, l'évocation et l'interprétation des lieux.

Cette activité peut s'inscrire dans le cadre d'un cahier des charges proposé par l'entreprise (agence de voyages, tour opérateur, office de tourisme, site de visite...). La construction de la prestation peut être également à l'initiative du guide accompagnateur.

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique ou commanditaire. Il exerce son activité sur différents lieux (entreprise, territoire). Cette activité nécessite de nombreux déplacements sur le terrain combinant différents modes de transport.

Lors de la conception de visite ou animation, il intègre la politique de responsabilité sociétale de la structure qu'il représente en appliquant leurs chartes relatives au développement durable, à la non-discrimination, aux protections des données personnelles et au handicap.

#### Réglementation d'activités national équivalent (le cas échéant)

Sans objet

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.

Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques

Promouvoir des visites auprès de différents publics

#### Compétences transversales de l'activité type

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement patrimonial, naturel et touristique

Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique

Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 6/15

## FICHE ACTIVITE TYPE N°2

### Accompagner et guider des visiteurs touristiques

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le guide accompagnateur touristique accompagne des groupes ou des individuels à l'occasion de visites touristiques, il propose une prestation de guidage, commente et anime la visite, les transferts, les trajets.

Le guide accompagnateur touristique donne des informations aux participants, relatives au programme, aux consignes de sécurité et de respect de l'environnement, aux règles locales de savoir vivre.

Il veille en permanence à la sécurité et au confort des visiteurs, à l'intégration de tous les participants. Il établit une cohésion de groupe et joue un rôle de modérateur et de médiateur dans le groupe si nécessaire.

Il gère la durée des étapes, des arrêts ou des visites, assure la liaison avec d'éventuels prestataires, il peut également gérer certains aspects financiers du quotidien de la visite ou du voyage.

Le guide accompagnateur touristique propose des commentaires et utilise les techniques de guidage (descriptions, interactivité, jeux, animations, mises en scène...) pour intéresser les visiteurs et leur faire découvrir un site, un territoire, une histoire, un monument, un espace naturel...

Il peut utiliser des outils numériques (tablette, smartphone...), des objets (costumes, accessoires...), un système de sonorisation.

Les horaires de travail sont flexibles et en lien avec l'organisation logistique de la prestation.

Le lieu d'exercice varie en fonction de la destination de la prestation.

Lors de l'accompagnement des visiteurs sur les lieux touristiques, il intègre la politique de responsabilité sociétale de la structure qu'il représente en appliquant leurs chartes relatives au développement durable, à la non-discrimination aux protections des données personnelles et au handicap.

Le guide accompagnateur prévient les secours et apporte les premiers soins en cas d'incident ou accident (PSC 1).

Dans le cadre d'un circuit touristique le guide accompagnateur est en contact avec les prestataires externes afin de coordonner la logistique et veiller à la bonne exécution du contrat.

#### Réglementation d'activités national équivalent (le cas échéant)

Sans objet

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique

Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique

#### Compétences transversales de l'activité type

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement patrimonial, naturel et touristique

Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique

Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 7/15

## INTITULE DE LA COMPETENCE 1

### Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.

#### Description de la compétence - Processus de mise en œuvre :

En fonction d'un public cible identifié, repérer les potentialités d'un territoire ou d'un site touristique en lien avec le milieu naturel ou le patrimoine. Concevoir un itinéraire avec des visites et des animations en associant éventuellement des prestataires et partenaires. Réaliser la cotation de la prestation. Définir un ou plusieurs formats (causeries, ateliers, jeux, visites scénarisées...) afin d'établir une offre clientèle attractive et un programme technique, pour une balade, une visite guidée, une excursion, un circuit.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre :

Cette compétence s'exerce dans un espace ou lieu de documentation (structure touristique, bibliothèque, centre d'archives, association nature...) équipé d'un ordinateur avec accès à internet, une imprimante et un téléphone. En complément, elle s'exerce sur le ou les lieux en lien avec la prestation (site touristique, site naturel, voyage...) en collaboration avec les partenaires. Le guide accompagnateur travaille le plus souvent seul ou en équipe, sous la responsabilité d'une hiérarchie, d'un commanditaire.

#### Critères de performance

Le programme proposé prend en compte les attraits naturels et patrimoniaux du territoire.

L'offre clientèle propose un ou plusieurs formats de visite(s) guidée(s) identifié(s)

L'itinéraire est équilibré et optimisé dans le temps et la distance

Les attentes des clients sont identifiées et respectées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rechercher, repérer et inventorier les attraits remarquables d'un territoire (panoramas, architectures, traditions, sites naturels...)

Exploiter les plans, les guides et documents touristiques, historiques, archives et enquêtes de terrain

Sélectionner les partenaires en lien avec l'itinéraire ou le sujet

Concevoir un itinéraire pour une visite, une excursion, un circuit

Concevoir un programme pour une visite, une excursion, un circuit

Rédiger une offre clientèle et un programme technique pour une visite, une excursion, un circuit

Concevoir différents formats de visite incluant éventuellement des animations

Adapter un programme aux différents types de clientèles (enfants, scolaires, familles, groupes, seniors, associations...)

Réaliser la cotation du circuit

Ajuster les prestations en fonction des retours de la clientèle

Utiliser les outils numériques et bureautiques pour concevoir un parcours renseigné

Identifier les dangers potentiels

Gérer son temps et ses priorités

Travailler en autonomie

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 8/15

Connaissances générales des destinations et sites touristiques de France et à l'étranger

Connaissances générales en géographie, histoire (les grandes périodes), culture, art, architecture, art populaire, l'ancrage culturel, les traditions, les coutumes

Connaissances du territoire (notion de pays,) de ses ressources naturelles et ses milieux, écosystème, (eau, forêt, montagne, plaine, faune, flore...), géologie, l'exploitation des zones (agricoles, forestières, marines...)

Connaissances des enjeux économiques, socio-culturels et environnementaux d'un territoire

Connaissances de l'offre touristique locale, des typologies de prestations, des labels touristiques et des chartes qualité y compris celles liées à l'écotourisme

Connaissances sur les typologies d'itinéraires (balades, promenades, visites guidées, excursions, circuits) et formats (causeries, exposés, pauses méridiennes patrimoine, journées à thème, jeux, ateliers pédagogiques, etc...)

Connaissances de base sur la réglementation des transports liée au tourisme

Connaissances de base sur la réglementation des transports doux (vélo, gyropode, trottinette, etc...)

Connaissances des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap et à la protection des données personnelles

Connaissances des tendances de consommation

Connaissances du milieu éducatif (niveaux d'apprentissage, les programmes)

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 9/15

## INTITULE DE LA COMPETENCE 2

### Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un programme de visite(s) et d'animation(s), élaborer des contenus documentés, originaux et ciblés pour différents publics. Effectuer des recherches théoriques ou de terrain. Mobiliser des outils de pratique numérique ou scénique (photo, vidéo, applications mobiles, sonorisation, éclairage, mise en scène, costumes...) pour la création de supports de visites valorisant un site ou un territoire, susceptibles d'intéresser et d'impliquer les visiteurs.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans un espace équipé d'un ordinateur avec logiciels de traitement vidéo et photo, d'une connexion internet. Elle s'exerce également sur les différents lieux en lien avec la ou les visites ou les animations du site touristique ou du voyage. Le guide accompagnateur exerce cette compétence seule ou en équipe et avec des prestataires. Cette compétence est soumise à des contraintes techniques et réglementaires liées à des agencements, aménagements de lieux et manipulations de matériels.

#### Critères de performance

Les supports et contenus de valorisation sont adaptés aux types de visites ou animations  
Les supports et contenus de valorisation sont conformes aux droits de diffusion  
Les contenus sont adaptés aux types de clientèles ciblées  
Les supports et contenus sont documentés et vérifiés  
Les outils numériques sont mobilisés

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Savoir exploiter des documents et archives  
Rédiger une fiche de commentaires  
Mobiliser des outils et matrices de créativité  
Emettre des idées d'animation et de visite en lien avec les sens  
Utiliser les outils numériques (applications, réalité virtuelle, 3D...)  
Mettre en valeur un espace avec des artifices visuels, sonores, olfactifs, gustatifs  
Créer des supports d'animations et de visites ludiques  
Mettre en scène une visite  
Réaliser une course au trésor, un rallye touristique  
Photographier  
Réaliser une vidéo  
Utiliser une sonorisation  
Réaliser un décor support de visite  
Gérer son temps et ses priorités  
Travailler en autonomie  
Connaissances des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap  
Connaissances des techniques d'éveil des cinq sens des différents publics  
Connaissances des méthodes et techniques d'interprétation et d'évocation  
Connaissances de la lecture de paysage et l'écosystème  
Connaissances des outils numériques  
Connaissances de base en composition scénique  
Connaissances de bases sur la théorie des jeux (jeux d'observation et de déplacement)  
Connaissances de bases en arts graphiques  
Connaissances de bases des arts créatifs et décoratifs  
Connaissances de base sur la prise photo et vidéo  
Connaissances des règles de sécurité et sûreté des personnes et des biens

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 10/15

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Promouvoir des visites auprès de différents publics

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'offres de visites touristiques préétablies, réaliser des vidéos, des photos, des articles, des diaporamas et les diffuser sur le web (blogs, réseaux sociaux), sur des outils numériques (écran d'accueil, applications...) ou par voie d'affichage. Promouvoir ces contenus, y compris en anglais en les présentant également lors de réunions ou de stands d'information, à l'accueil ou à l'occasion d'événements locaux. Apporter des réponses adaptées aux questions des participants afin de susciter l'intérêt des publics, optimiser la participation et, éventuellement la vente.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans un espace équipé d'un ordinateur avec logiciels de traitement vidéo et photo, d'une connexion internet. Elle s'exerce également sur différents lieux (zone accueil et boutique du lieu de visite, le territoire, le voyage...) où les prestations peuvent faire l'objet de promotion ou être commercialisées. Le guide accompagnateur est en contact direct avec le public en échangeant oralement ou bien par l'intermédiaire des outils numériques.

Le guide accompagnateur exerce cette compétence seule ou en équipe et avec des prestataires.

#### Critères de performance

Les logiciels utilisés sont correctement choisis selon le support à réaliser

Le choix du traitement de l'image et du texte sur le fond et la forme correspond au thème traité

Le contenu des supports de promotion valorise le programme de visites et d'animations

Le support de communication est conforme aux droits de diffusion

Le format et le contenu sont adaptés aux modes de diffusion

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Présenter un programme de manière attractive en valorisant ses points forts

Coordonner la promotion avec des prestataires et les autres services

Gérer un rétro planning de promotion

Utiliser différents logiciels

Classer, ordonner des médias

Réaliser un diaporama, un document audiovisuel ou multimédia à l'aide d'un logiciel adapté

Utiliser les réseaux sociaux comme outil de diffusion

Rédiger pour le web

Gérer son temps et ses priorités

Travailler en autonomie ou en équipe

Prendre la parole en public, y compris en anglais

Mettre en valeur une activité

Susciter une envie à participer chez le public

Lever les craintes et les appréhensions exprimées par la clientèle

Véhiculer une bonne humeur constante

Connaissances des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap

Connaissances des techniques promotionnelles, y compris en anglais

Connaissances des techniques de communication orale et graphique

Connaissances de base sur l'écriture de contenus, y compris en anglais

Connaissances de base sur la prise photo et vidéo

Connaissances de base sur le montage vidéo

Connaissances sur les pratiques des réseaux sociaux, blogs

Connaissances de la législation de la promotion

Connaissances du merchandising des zones boutique et accueil

Connaissances des droits d'auteur et propriété intellectuelle

Connaissances des règles de sécurité et sûreté des personnes et des biens

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 11/15

## INTITULE DE LA COMPETENCE 4

### Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des caractéristiques de l'itinéraire, des sites de visite et selon la typologie des publics, accompagner des visiteurs en déplacement, y compris en anglais. Accueillir et informer les visiteurs, encadrer le groupe et veiller aux règles de conduite et de sécurité tout au long du parcours. Réguler les comportements des visiteurs et intervenir en cas de besoin. Assurer la logistique liée au déplacement, l'intermédiation avec les éventuels prestataires et partenaires, les éventuels aspects financiers, contractuels ou règlementaires. Adapter l'accompagnement en fonction des aléas et des contraintes de l'environnement afin d'assurer une visite de qualité.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours en présence des visiteurs que ce soit sur un format balade ou sur un circuit touristique. Concernant les itinéraires sur plusieurs jours, cette compétence intègre la dimension transport, transfert, hébergement, restauration combinant des logistiques complémentaires.

#### Critères de performance

L'accompagnement prend en compte les spécificités et besoins de la clientèle.

Les procédures de sécurité liées à un déplacement de groupe sont respectées tout au long de l'accompagnement

La logistique est prévue et organisée

Les informations relatives à la logistique et au contexte local sont rédigées

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rédiger une check liste d'accompagnement

Organiser ses documents et ses outils liés à la logistique d'un accompagnement

Faire un topo départ ou point d'étape pour informer les visiteurs

Gérer les relations avec les prestataires et partenaires

Gérer les bons d'échange, les factures, les règlements

Gérer la billetterie

Lire une carte, un plan, un itinéraire

Utiliser une boussole, un GPS, un outil d'itinéraire pédestre, en véhicule léger, en autocar

Animer un trajet, un transfert

Prévenir les secours et apporter les premiers soins en cas d'incident ou accident (PSC 1)

Adapter le programme sans délai en fonction des aléas et des contraintes de l'environnement

Veiller au bon déroulement du programme et des prestations contractualisées

Gérer son temps et ses priorités

Travailler en autonomie

Adapter son mode de communication en fonction des publics visés

Prendre la parole en public avec un microphone, y compris en anglais.

Utiliser les techniques de médiation interpersonnelle et de gestion de conflits

Adopter un comportement positif constant

Créer et maintenir une cohésion de groupe

Connaissance des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap

Connaissance du champ d'intervention de l'accompagnateur en matière de santé des clients (allergies, régime alimentaire...)

Connaissance de la prévention des risques majeurs en voyage (ministère des affaires étrangères, ambassades)

Connaissance du vocabulaire technique touristique, y compris en anglais

Connaissance des techniques d'accompagnement

Connaissance de la réglementation du tourisme et des transports

Connaissance de la réglementation des permis ou certificat (fluvial, routier, transport électrique)

Connaissance de base en gestion et en dynamique de groupe

Connaissance des règles de sécurité et sûreté des personnes et des biens (PSC 1)

Connaissance en anglais (syntaxe, grammaire, vocabulaire)

Connaissance de base dans une seconde langue

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 12/15

## INTITULE DE LA COMPETENCE 5

### Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A l'aide de supports documentaires, numériques ou scéniques, guider dans le cadre légal, y compris en anglais, différents types de public sur un site naturel ou patrimonial. Mettre en œuvre les techniques de guidage (placement, éloquence, évocations, interprétations, interactivité, scénarisation...) et utiliser les supports d'animation pour faire découvrir un site et son contexte dans une ambiance favorisant l'expérience du visiteur et la transmission de valeurs.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur les différents lieux en lien avec la ou les visites, ou, les animations du site touristique ou du voyage. Le guide accompagnateur exerce cette compétence seule ou avec des prestataires. Il est en présence d'un public. Il évolue dans un contexte en mouvement et présent dans lequel il doit prendre en compte certains paramètres (météorologie, nuisances sonores, pollution visuelle...).

#### Critères de performance

La visite commentée est animée à l'aide de techniques et supports

Les techniques de guidage interactif sont utilisées

Les interventions sont conformes à la réglementation en vigueur

Les commentaires sont adaptés aux typologies de clientèle francophone et anglophone

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre la parole en public

Communiquer de façon adaptée en fonction des publics visés

Mobiliser les expressions du langage (intonations, appui gestuel, humour)

Utiliser des accessoires, des costumes pour valoriser un commentaire

Choisir les emplacements d'observation et les sens de lecture

Décrire pour faire voir et faire comprendre

Questionner, faire deviner, interagir avec les visiteurs

Evoquer en mobilisant l'imaginaire et la comparaison

Interpréter un site en fonction des publics

Définir une ou plusieurs thématiques de visite

Définir les valeurs sociétales, environnementales, humaines à transmettre en fonction des valeurs de l'entreprise

Accueillir et informer

Clôturer une prestation, prendre congé d'un public

Questionner la satisfaction client

Gérer son temps et ses priorités

Gérer son stress

Travailler en autonomie

Connaissances approfondies et spécifiques en géographie, géologie, histoire, culture, art, architecture, écosystème et milieu naturel

Connaissances approfondies et spécifiques du territoire (notion de pays, bocage) de ses ressources naturelles (faune, flore), l'exploitation des zones (agricoles, forestières, marines...)

l'ancrage culturel, les traditions, les coutumes

Connaissances approfondies et spécifiques des enjeux politiques, économiques, socio-culturels et environnementaux d'un territoire

Connaissances des techniques de guidage (équilibre faire voir, faire comprendre, évocation, interprétation)

Connaissances des techniques de communication y compris en anglais

Connaissances de techniques d'expression (conter, raconter, endosser un personnage)

Connaissances de techniques d'expression corporelle

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 13/15

## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'ACTIVITÉ TYPE

### **Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Dans un contexte lié au tourisme reposant sur un principe de production de service optimisé, mobiliser et adapter un comportement et un discours personnalisé en fonction de chaque client. Etablir une relation qui permet si besoin de rassurer un client et de gérer positivement une relation conflictuelle avec celui-ci. Asseoir une posture de service standardisée au travers des normes établies par l'entreprise pour chaque client.

#### **Critères de performance**

L'approche clientèle est conforme aux standards de l'entreprise

L'image de marque de l'entreprise est valorisée

Les réponses aux demandes client sont bien accueillies et approuvées

Les situations de conflit sont prises en compte

### **Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement patrimonial, naturel et touristique**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Dans le respect des règles de sécurité des personnes et des biens, veiller en permanence à respecter et faire respecter, avec le comportement adéquat, les consignes et dispositifs mis en place dans les lieux et l'entreprise et prévenir les secours et donner les premiers soins.

#### **Critères de performance**

Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées

Les précautions nécessaires sont prises avant la mise en œuvre d'une action

Les gestes et postures sont adaptés à la tâche à réaliser

Le discours véhicule des valeurs de préservation de l'environnement patrimonial et naturel

### **Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Dans le respect de la réglementation concernant la non-discrimination, la protection des données personnelles, le handicap et dans le respect du développement durable, valoriser une offre de service par des actions Eco responsables. Favoriser les relations entre personnes dans une approche de Responsabilité Sociale et Professionnelle dans le cadre des visites et animations proposées.

#### **Critères de performance**

Les gestes et postures sont adaptés à un public ayant un handicap

Le comportement prend en compte la non-discrimination et la protection des données personnelles

Les Eco gestes sont mobilisés lors de la préparation et l'exécution d'une visite et animation

Le discours véhicule des valeurs de préservation de l'environnement patrimonial et naturel

### **Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A l'aide d'outils numériques fixes et nomades et dans le cadre de la réglementation en vigueur sur les usages du numérique, naviguer sur internet et intranet sécurisé, à la recherche d'information et d'archives patrimoniales, naturelles et touristiques, communiquer, produire et diffuser de l'information fiable dans le respect des règles, à l'aide des réseaux sociaux en veillant aux données numériques client et entreprise

#### **Critères de performance**

Les mots clés et options de recherche sont utilisés dans le cadre d'une recherche d'information sur un navigateur

La véracité des données est vérifiée systématiquement

Les paramétrages sont activés et les mises à jour de compte sont effectuées et actualisées si besoin

L'e-réputation des clients et de l'entreprise est préservée dans le cadre d'une communication ou diffusion digitale et dans le respect du droit des libertés individuelles.

Les archives et reproductions sont utilisées dans le respect des règles et normes de diffusion

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 14/15

## Glossaire du Référentiel Professionnel

### Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

### Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

### Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs

### Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable

### Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles

### Référentiel professionnel (RP)

Le référentiel professionnel est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

### Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

### Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### Titre à finalité professionnelle

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de la formation professionnelle est appelée « titre à finalité professionnelle ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel Professionnel	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 15/15



MINISTÈRE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

# REFERENTIEL DE CERTIFICATION (RC) DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

## Guide Accompagnateur Touristique

### Niveau 4 (ancien niveau IV)

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 1/21

## I - Références de la spécialité

**Intitulé du titre à finalité professionnelle** : Guide accompagnateur touristique

**Sigle du titre à finalité professionnelle** : GAT

**Niveau** : 4 (ancien niveau IV) national équivalent (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF national équivalent** : 334t - Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

**Code(s) ROME** : G1201

## 2. Modalités d'évaluation du titre à finalité professionnelle

**2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre à finalité professionnelle sont évaluées par un jury au vu :**

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

**2.2 Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre à finalité professionnelle sont évaluées par un jury au vu :**

a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 2/21

- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre à finalité professionnelle obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le référentiel de certification comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 3/21

### 3. Dispositif d'évaluation pour la session du titre à finalité professionnelle GAT

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Présentation d'un projet réalisé en amont de la session</b>	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics. Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques Promouvoir des visites auprès de différents publics Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique	00 h 55 min	Le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée sur un territoire touristique. Pendant 20 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le territoire, le programme des visites et leur promotion. Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique. Pendant 20 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à une visite guidée animée.
<b>Entretien technique</b>	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics. Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques Promouvoir des visites auprès de différents publics Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique	00 h 40 min	Le jury interroge le candidat à propos de sa présentation, sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.
<b>Entretien final</b>		0h 15mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 50 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

En amont de la session, le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'une prestation d'accompagnement et de visite guidée animée.

#### Contenu du dossier

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 4/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

Le dossier comprend un diaporama, 2 vidéos, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

Le diaporama présente :

- le contexte d'un programme de visites, son territoire et sa clientèle ;
- un programme de visites et la participation du candidat à la conception de visites ;
- les outils techniques utilisés pour réaliser les supports de promotion ;
- les supports de promotion réalisés en français et en anglais.

Les vidéos, de 3 à 5 minutes chacune, présentent :

- Le candidat en situation d'accompagnement avec un groupe, présentant un topo départ avec la prise en charge du groupe, les informations sur la prestation, les consignes de sécurité ;
- Le candidat en situation de guidage avec un groupe présentant une visite guidée animée d'un site, d'un monument ou de tout autre intérêt touristique.

Les fiches techniques détaillent :

- L'accompagnement présenté dans la vidéo (itinéraire, étapes, logistique) ;
- Les commentaires de la visite guidée présentée dans la vidéo.
- Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

### **Présentation orale du dossier**

Le candidat commente le diaporama (20 minutes)

Le candidat présente l'accompagnement (15 minutes)

1. le contexte de l'accompagnement filmé ;
2. la vidéo de la situation d'accompagnement dont il est le principal acteur ;
3. l'accompagnement, sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Le candidat présente la visite guidée animée (20 minutes)

1. Le contexte de la visite guidée animée filmée ;
2. la thématique choisie ;
3. les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée filmée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...) ;
4. La vidéo de la situation du guidage dont il est le principal acteur ;

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 5/21

5. Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaire réalisée en français et en anglais qui est remise au jury. Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage. L'ensemble des supports, contenus, fiche de commentaire et fiche technique d'accompagnement rédigés en anglais doivent être exposés oralement en anglais.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Pour le candidat en VAE, le dossier présentant l'élaboration et la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée se base sur son expérience. Il peut inclure des expériences dans plusieurs contextes professionnels ou bénévoles.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 6/21

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Établir une prestation de visite touristique</b>					
Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics	Le programme proposé prend en compte les attraits naturels et patrimoniaux du territoire. L'offre clientèle propose un ou plusieurs formats de visite(s) guidées identifiées L'itinéraire est équilibré et optimisé dans le temps et la distance Les attentes des clients sont identifiées et respectées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques	Les supports et contenus de valorisation sont adaptés aux types de visites ou animations Les supports et contenus de valorisation sont conformes aux droits de diffusion Les contenus sont adaptés aux types de clientèles ciblées Les supports et contenus sont documentés et vérifiés Les outils numériques sont mobilisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promouvoir des visites auprès de différents publics	Les logiciels utilisés sont correctement choisis selon le support à réaliser Le choix du traitement de l'image et du texte sur le fond et la forme correspond au thème traité Le contenu des supports de promotion valorise le programme de visites et d'animations Le support de communication est conforme aux droits de diffusion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 7/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Accompagner et guider des visiteurs touristiques</b>					
Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique	L'accompagnement prend en compte les spécificités et besoins de la clientèle. Les procédures de sécurité liées à un déplacement de groupe sont respectées tout au long de l'accompagnement La logistique est prévue et organisée Les informations relatives à la logistique et au contexte local sont rédigées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique	La visite commentée est animée à l'aide de techniques et supports Les techniques de guidage interactif sont utilisées Les interventions sont conformes à la réglementation en vigueur Les commentaires sont adaptés aux typologies de clientèle francophone et anglophone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 8/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement patrimonial, naturel et touristique	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics
Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics
Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique	Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique
	Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques
	Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
	Promouvoir des visites auprès de différents publics

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 9/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

#### 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre GAT

**4.1. Durée de l'épreuve:** 01 h 50 min

**4.2. Protocole d'intervention du jury :**

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

**4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

L'un des membres du jury au moins est en mesure d'évaluer les compétences linguistiques du candidat lors de la présentation du projet (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

#### 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 10/21



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

## Guide Accompagnateur Touristique

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 11/21

## CCP 1

### Établir une prestation de visite touristique (30min)

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	<p>Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.</p> <p>Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques</p> <p>Promouvoir des visites auprès de différents publics</p> <p>Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique</p> <p>Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique</p>	00 h 30 min	<p>Le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'une prestation de visite guidée animée sur un territoire touristique.</p> <p>Pendant 15 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le territoire, le programme des visites et leur promotion.</p> <p>Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique.</p>
Entretien technique	<p>Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.</p> <p>Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques</p> <p>Promouvoir des visites auprès de différents publics</p> <p>Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique</p> <p>Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique</p>	00 h 20 min	Le jury interroge le candidat à propos de sa présentation, sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 50 mn	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un dossier présentant l'élaboration d'une prestation de visite guidée animée.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 12/21

## Contenu du dossier

Le dossier comprend un diaporama, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

Le diaporama présente :

- la structure porteuse d'un programme de visites, son territoire et sa clientèle
- le programme de visites de la structure et la participation du candidat à la conception de visites
- les outils techniques utilisés pour réaliser les supports de promotion
- les supports de promotion réalisés en français et en anglais

Les fiches techniques détaillent :

- l'itinéraire, les étapes et la logistique de l'accompagnement d'une visite, excursion ou circuit ;
- les commentaires d'une visite guidée.

Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

Documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

## Présentation orale du dossier

Le candidat commente le diaporama (15 minutes)

Le candidat présente oralement la conception d'une visite guidée animée (15 minutes)

1. Le contexte de la visite guidée animée ;
2. la thématique choisie ;
3. les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...);
4. Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaires réalisée en français et en anglais qui est remise au jury ;
5. l'accompagnement (itinéraire, étapes, logistique), sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage.

L'ensemble des supports, contenus, fiche de commentaires et fiche technique d'accompagnement rédigés en anglais doivent être exposés oralement en anglais (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

## Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 13/21

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Établir une prestation de visite touristique**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury au moins est en mesure d'évaluer les compétences linguistiques du candidat lors de la présentation du projet (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 14/21

## CCP 2

### Accompagner et guider des visiteurs touristiques

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique	00 h 30 min	Le candidat réalise un dossier présentant la mise en oeuvre d'une prestation de visite guidée animée sur un territoire touristique. Pendant 5 minutes et à l'aide d'un diaporama, le candidat présente le contexte, le territoire et la clientèle. Pendant 10 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à l'accompagnement d'un groupe lors d'une prestation touristique. Pendant 15 minutes et à l'aide d'une vidéo, le candidat présente sa participation à une visite guidée animée.
Entretien technique	Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique	00 h 20 min	Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet et sur ses capacités d'adaptation à des contextes ou des publics différents.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 50 mn	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

En amont de la session, le candidat réalise un dossier présentant la mise en oeuvre d'une prestation de visite guidée animée.

#### Contenu du dossier

Le dossier comprend un diaporama, 2 vidéos, une fiche technique d'accompagnement et une fiche technique de commentaires, des supports et contenus de guidage.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 15/21

Le diaporama présente :

- le contexte de la visite réalisée, son territoire et sa clientèle

Les vidéos, de 3 à 5 minutes chacune, présentent :

- le candidat en situation d'accompagnement avec un groupe, présentant un topo départ avec la prise en charge du groupe, les informations sur la prestation, les consignes de sécurité ;
- le candidat en situation de guidage avec un groupe présentant une visite guidée animée d'un site, d'un monument ou de tout autre intérêt touristique.

Les fiches techniques détaillent :

- l'accompagnement (itinéraire, étapes, logistique), présenté dans la vidéo ;
- les commentaires de la visite guidée présentée dans la vidéo.

Les fiches techniques sont réalisées en français et en anglais. Le candidat présente en anglais les fiches réalisées en anglais.

Des supports et contenus de guidage sont montrés :

documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...

### **Présentation orale du dossier**

Le candidat commente le diaporama (5 minutes)

Le candidat présente oralement l'accompagnement (10 minutes)

1. le contexte de l'accompagnement filmé
2. la vidéo de la situation d'accompagnement dont il est le principal acteur
3. l'accompagnement, sur la base de la fiche technique accompagnement, réalisée en français et en anglais et qui est remise au jury.

Le candidat présente oralement la visite guidée animée (15 minutes)

1. Le contexte de la visite guidée animée filmée
2. la thématique choisie
3. les supports et contenus de guidage réalisés par le candidat et utilisés lors de la visite guidée filmée (documents, bande sonore, éléments de décors, de costumes, outils numériques...)
4. La vidéo de la situation du guidage dont il est le principal acteur
5. Les commentaires, sur la base de la fiche de commentaires réalisée en français et en anglais qui est remise au jury.

Il fait la démonstration de l'utilisation de ses supports de guidage.

L'ensemble des supports, contenus, fiche de commentaires et fiche technique d'accompagnement rédigés en anglais doivent être exposés oralement en anglais. (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

### **Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la présentation d'un projet réalisé en amont de la session

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 16/21

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner et guider des visiteurs touristiques**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pendant toute la durée de l'épreuve

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury au moins est en mesure d'évaluer les compétences linguistiques du candidat lors de la présentation du projet (Niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères).

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 17/21

## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation Guide accompagnateur touristique

#### Locaux

Modalités d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Un local équipé au minimum d'une table et de trois chaises. Le local doit posséder un espace libre avec une table pour déposer différents supports et contenus de guidage	Locaux équipés d'une connexion internet et de prises électriques répondant aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local équipé au minimum d'une table et trois chaises	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 18/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

## Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Ordinateur connecté à internet avec logiciel permettant de lire des diaporamas	1	Sans objet
	1	Vidéoprojecteur	1	Sans objet
	1	Ecran pour vidéoprojecteur	1	Sans objet
	1	Paire d'enceintes pour ordinateur	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 19/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

## Annexe 2

### Correspondances du TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

CCP	<b>Accompagnateur de tourisme</b>	CCP	<b>Guide accompagnateur touristique Nouvel arrêté</b>
CCP	Elaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique	CCP	Établir une prestation de visite touristique
CCP	Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique	CCP	Accompagner et guider des visiteurs touristiques

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	Page 20/21
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	

## **Annexe 3**

### **Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)**

#### **Mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### **Présentation d'un projet réalisé en amont de la session**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### **Entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### **Questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### **Questionnement à partir de production(s)**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### **Entretien final**

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel

SIGLE	Type de document	Code titre national équivalent	Intitulé de la formation	
GAT	Référentiel de Certification	TP-01322	Guide accompagnateur touristique	Page 21/21